

objet : Dragage du bassin portuaire
de Saint-Martin de Ré

CQEL 17

v/réf. : Votre demande d'avis du 21
mars 2002

17009 LA ROCHELLE

n/réf. : 0332-DEL/LR-mpl

L'Houmeau, le 28 mai 2002

Institut français de recherche
pour l'exploitation de la Mer

Station de La Rochelle
Place du Séminaire
B.P. 7
17137 L'Houmeau
France

téléphone 33 (0)5 46 50 94 40
télécopie 33 (0)5 46 50 93 79
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

Suite à votre demande d'avis, et conformément à la réunion technique du 19 avril dernier, je vous confirme les remarques de l'IFREMER sur ce dossier :

- les conditions techniques qui seront utilisées pour le dragage du port sont à préciser, de même que les dispositions prévues pour limiter l'extension du nuage turbide vers l'extérieur en direction des concessions ostréicoles,
- la simulation concernant l'impact du clapage au niveau du point A₂ indique l'absence de retour du panache de rejet vers le pertuis d'Antioche ce qui est satisfaisant.
- une surveillance nous semble toutefois à préconiser pour s'assurer du bon déroulement des opérations.
- pour le futur des dispositions devront être prises pour éviter de se retrouver dans une situation analogue : amélioration de la qualité des eaux et sédiments portuaires, dragages plus réguliers.

Sous réserve des remarques précédentes, un avis favorable peut être donné concernant l'opération envisagée.

Le Chef de laboratoire

G. THOMAS

Copies : DDAM 17
Laboratoire DEL/LT